

**ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES
PRATIQUES ARTISTIQUES AMATEURS**

Dossier à retourner **avant le mercredi 31 janvier 2024**

*Commune (siège social) :

Canton :

Intercommunalité :

1 Renseignements administratifs

Entité bénéficiaire

*Nom de la structure qui porte le dossier (sans sigle) :

Raison sociale

*Siège social (adresse) :

*Adresse postale (préciser le nom du destinataire) :

*Siret : Cliquez ici pour entrer du texte.

*RNA si association : Cliquez ici pour entrer du texte.

Email :

Téléphone :

Site web :

Représentant légal

*M./Mme *NOM : *Prénom :

Email : Téléphone :

Personne en charge du dossier à contacter

*M./M *NOM : *Prénom :

*Fonction :

*Email :

*Téléphone :

Éléments budgétaires

*Subvention attendue du Département : €

***Champs obligatoires**



2 Renseignements sur l'activité du demandeur

Activité :

Chorale Harmonie, Batterie, Fanfare Ensemble musical Orgues

Arts plastiques Vidéo

Théâtre Intitulé de l'atelier.....

Danse Intitulé de l'atelier

Nombre global d'adhérents

-12 ans 12/25 ans 26/65 ans +65 ans

Lieu d'activité (adresse) :.....

Propriétaire du lieu : Commune Intercommunalité Privé

Type : Salle polyvalente Salle dédiée à votre pratique

Êtes-vous affilié à une fédération ? OUI NON

Précisez :.....

Le lieu est-il adapté en terme d'accessibilité des personnes handicapées : OUI NON

Présence d'un référent handicap :

- L'établissement dispose d'un référent handicap (merci de compléter les informations ci-dessous)
- L'établissement n'a pas encore de référent handicap, mais des démarches sont en cours.
- L'établissement est intéressé pour un programme de sensibilisation à la question handicap

Nom : Cliquez ici pour entrer du texte. Email : Cliquez ici pour entrer du texte.

Fonction : Cliquez ici pour entrer du texte. Équivalent Temps Plein : Cliquez ici pour entrer du texte.

Nombre d'élèves en situation de handicap :

ANNÉE 2023

Description de votre activité en 2023 :

Intitulé de l'atelier	Effectif	Périodicité (nombre d'heures/semaine)	Animateur/intervenant	Contenu
Total		(L'effectif total doit correspondre au nombre d'inscrits)		

Participation à la vie locale en 2023 :

Intitulé de la manifestation	Date	Co-organisateur	Commune	Lieu	Public	Nombre de spectateurs
1						
2						
3						

Autre forme de participation à la vie locale en 2023 :

.....
.....
.....

ANNÉE 2024

Description de votre activité en 2024 :

Intitulé de l'atelier	Effectif	Périodicité (nbre heures/semaine)	Animateur/intervenant	Contenu
Total		(L'effectif total doit correspondre au nombre d'inscrits)		

Participation à la vie locale en 2024 :

Intitulé de la manifestation	Date	Co-organisateur	Commune	Lieu	Public	Nombre de spectateurs
1						
2						
3						

Autre forme de participation à la vie locale en 2024 :

.....
.....
.....

ACTIVITES ÉLIGIBLES A UN SOUTIEN DEPARTEMENTAL

1) La **création** d'un **nouveau programme, spectacle, exposition**

Description :

.....

.....

.....

.....

2) Liste des représentations, concerts,... présentés dans des **maisons de retraite, établissements de santé**

.....

.....

.....

.....

3) Description des **stages de formation** encadrés par un **professionnel** (joindre CV)

.....

.....

.....

4) Les activités pendant **le temps des vacances**

.....

.....

.....

5) Votre activité est-elle encadrée par un **professionnel** ?

Oui Non Si oui, joindre un **CV**

Les intervenants sont-ils **rémunérés** ?

Oui Non

Attestation sur l'honneur

Je soussigné(e), (nom, prénom)

Représentant légal de l'association (nom)

- déclare que la structure est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements y afférents ;
- déclare que la structure est en conformité avec la législation de l'accueil du public ;
- certifie exactes les informations du présent dossier ;
- demande une subvention de (montant) €

Situation financière (à compléter impérativement)

Montant de la subvention que vous sollicitez du Département

	€
--	---

	Réalisé 2023		Prévisionnel 2024	
	Produits	Charges	Produits	Charges
DÉFICIT ANTÉRIEUR			
CHARGES				
Frais fixes et frais de gestion				
Fournitures bureau
Courrier, téléphone
Loyer
Assurance
Impôt et taxe
Autres (préciser)
TOTAL :
Personnel (charges sociales comprises)				
Personnel salarié (directeur, secrétaire,...)
Personnel salarié animant des activités
Autres (préciser).....
TOTAL :
Autres charges (préciser)				
.....
.....
.....
.....
TOTAL :
Communication / publicité				
Conception, réalisation : affiches, tracts, dossier de presse
Total charges	
BÉNÉFICE ANTÉRIEUR			
PRODUITS				
Ressources propres				
Recette
Placements (capital + intérêts)
Cotisations
Autres (préciser).....
TOTAL :
Financements publics				
État/Région (préciser).....
*Département
*Commune/Intercommunalité (préciser).....
TOTAL :
Partenariat autre (préciser le nom et la nature de l'échange)
.....
Total produits	
			Le budget prévisionnel doit être équilibré en dépenses et en recettes	

**TOUT BUDGET NON ÉQUILIBRÉ
NE POURRA ÊTRE INSTRUIT PAS LES SERVICES**

Le Trésorier
(Nom et signature)

Certificat administratif

Je soussigné

Maire de la commune de

ou Président du groupement de communes de

certifie que l'association a perçu une aide financière d'un montant de : € pour 2022

..... € pour 2023

Le représentant légal
Cachet – Nom – Signature

Le fait de joindre des pièces complémentaires, des annexes, des rapports d'assemblée générale et tout autre document NE DISPENSE AUCUNEMENT le demandeur du remplissage du présent dossier.

TOUT MANQUEMENT À CETTE OBLIGATION ENTRAÎNERA UN RENVOI SYSTÉMATIQUE.

Critères d'éligibilité des demandes

- 1 **Association ayant minimum 1 an d'activité** (c'est-à-dire au moins un budget réalisé) ;
- 2 **Subvention financière de la commune ou de l'intercommunalité obligatoire** ;
- 3 Tout demandeur dont la situation financière laisse apparaître des **produits > à 50 %** des charges ne peut bénéficier d'une subvention sur l'année considérée sauf si ce résultat est argumenté et justifié dans le présent dossier ;
- 4 Si après application des critères, la subvention du Département est inférieure à 200 €, elle ne sera pas versée ;
- 5 La subvention départementale ne saurait être supérieure à la subvention communale ou intercommunale.

AGRAFER ICI OBLIGATOIREMENT

UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE OU POSTAL AVEC IBAN

A l'exclusion de tout autre document

À, le

Le Représentant légal,
Nom – signature et cachet de la structure

1°) Le bénéficiaire s'engage à apposer, en bonne place et d'une manière visible, le logo du Conseil départemental ou à défaut la mention suivante : « projets et/ou activités soutenus par le Conseil départemental de Seine-et-Marne » sur l'ensemble des documents d'informations (courriers, tracts, affiches, plaquettes d'informations, dossiers de presse,...) relatifs à ce partenariat. Un exemplaire de chaque support sera communiqué au Département.

2°) Le bénéficiaire s'engage à utiliser la subvention pour les activités mentionnées au présent dossier.

En cas de non-respect des clauses 1 et 2, le Département se réserve le droit de demander au bénéficiaire le reversement de toutes subventions perçues.

Pièces à joindre obligatoirement au présent dossier

- Rapport annuel d'activités du dernier exercice clos ;
- Rapport de la dernière assemblée générale ;
- Grille des tarifs appliqués ;
- Diplôme ou titre homologué pour chaque enseignant en précisant son statut (indépendant, bénévole, salarié) ;
- Bilan, compte de résultat et annexes du dernier exercice clos.
- RIB (rappel)
- Attestation Contrat Engagement Républicain (CER)

ATTESTATION SUR L'HONNEUR
CONTRAT D'ENGAGEMENT REPUBLICAIN

Conformément à la loi n° 2021-1109 du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République et modifiant les dispositions de l'article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, **toute association ou fondation qui sollicite l'octroi d'une subvention auprès d'une autorité administrative ou d'un organisme chargé de la gestion d'un service public industriel et commercial doit s'engager à souscrire un contrat d'engagement républicain.**

Le décret n° 2021-1947 du 31 décembre 2021 détermine le contenu de ce contrat, fixe ses modalités de souscription et précise les conditions de retrait des subventions publiques. Il est applicable aux demandes de subventions et d'agrèments présentées à compter de son entrée en vigueur, soit **le 2 janvier 2022.**

Au regard de ces dispositions, merci de compléter les éléments ci-dessous :

Je soussignée, (nom, prénom).....

Représentant(e) légale de l'association

déclare que l'association souscrit au contrat d'engagement républicain annexé au décret pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations.

Le.....à.....

Signature du représentant légal

Lien hypertexte d'accès au contrat d'engagement républicain :
https://www.legifrance.gouv.fr/download/pdf?id=krDaWa_xv8DLApwY1U1ng_xc8Q4iGnu6jiCleEKo3-A

N.B. Le présent imprimé, dûment rempli et signé, devra être retourné à l'adresse suivante :

Département de Seine-et-Marne
Direction des Affaires culturelles
Service Administratif et Financier
Hôtel du Département
CS 50377
77010 MELUN CEDEX

Contact et renseignements : Micheline ROBCIS
Téléphone : 01 64 87 37 67
E-mail : micheline.robcis@departement77.fr

Référent Service Administratif et Financier* : Coline PERET
Téléphone : 01 64 14 60 44
E-mail : coline.peret@departement77.fr

*Le Service Administratif et Financier est le premier point d'entrée pour le pointage des pièces administratives et comptables, la Sous-Direction en charge de l'Accompagnement et du développement Culturel des Territoires est le service instructeur de l'aide départementale correspondante.